

Valoriser

- 8 Cours des bois sur pied
- 10 1^{res} Rencontres internationales de l'AFI
- 15 1^{er} Sommet international des coopératives
- 19 La Forêt privée de Lorraine-Alsace dynamise les petites surfaces
- 22 Matériels à Forexpo 2012
- 24 Table des matières des articles publiés en 2012

Dossier

- 28 Forêt et eau, une relation durable



Entretenir sa forêt

- 42 Au fil des saisons

Fiches

- 45 L'alisier torminal

Découverte

- 48 Voyage du Comité des Forêts en Suisse

Cahier conseils

Conseils juridiques

- 55 La lutte contre le bois illégal
- 57 Une question... une réponse

Conseils pratiques

- 58 Formation
- 59 Bientôt près de chez vous
- 60 Les conseils de M. Duchêne
- 60 La lettre du mois
- 61 À lire
- 62 Agenda

Forêts de France - N° 560 - janvier-février 2013

Revue publiée sous l'égide de la Fédération Forestiers Privés de France - 6 rue de la Trémoille - 75008 Paris - Tél. 01 47 20 36 32 - Fax 01 47 23 38 58 - E-mail : foretsdefrance@wanadoo.fr - Site Internet : www.foretriveefrancaise.com/foretsdefrance - **Rédaction** : Directeur de publication : Henri Plauche Gillon - Rédacteur en chef : Luc Bouvarel - Secrétaire de rédaction : Geneviève Bérelle - **Abonnements** : Service des abonnements de Forêts de France - ATC SA - 23 rue Dupont des Loges - 57 000 Metz - Tel. 03 87 69 18 09 - Périodicité : 10 numéros par an - Union européenne : 58 euros - Étranger : 75 euros - Prix au numéro y compris frais de port : 12,50 euros - **Publicité** : Hélium 22, rue Drouot - 75009 Paris Tél. 01 48 01 86 86 - Fax : 01 48 01 86 82 - **Édition** : Conception éditoriale et graphique : TEMA | presse Cécile Garcia 03 87 69 88 29 - Rédaction graphique : Pixel image (57) - Impression : Groupe Socoprint Imprimeurs, route d'Archettes, 88000 Épinal. N° commission paritaire : 1012 G 82223 - N° ISSN : 0046.4619



Photo de couverture : La forêt, un filtre naturel pour l'eau potable (B. Bérat)

Lancement de nouvelles missions sur la forêt

Nomination

Le 1^{er} ministre, Jean-Marc Ayrault, a confié au député de l'Yonne, **Jean-Yves Caullet**, une **mission de réflexion sur l'avenir de la filière forêt-bois**. Il doit rédiger un rapport destiné à préparer un projet de loi d'avenir qui sera discuté au Parlement au 2^e trimestre. Il devra tenir compte du changement climatique, structurer la filière et réfléchir sur les dispositifs fiscaux.

Nouvelles missions pour la forêt

Une mission relative à la forêt a été confiée par les ministres du **Redressement productif, de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**, aux présidents du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, du conseil général de l'environnement et du développement dura-

ble et du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, pour la création d'un Fonds bois carbone et d'un Comité national de filière. Cette mission fera un état des lieux des études existantes, proposera un ensemble de mesures concrètes pour lever les obstacles identifiés (propositions législatives pour la future loi d'avenir sur la forêt), identifiera les optimisations des dispositifs de soutien actuels, identifiera les financements supplémentaires pour appuyer les investissements nécessaires et proposera une gouvernance pour accompagner au mieux les mesures recommandées. Les résultats de cette mission sont attendus pour fin avril.

Franche-Comté C'est parti pour les rencontres régionales

Guillaume Garot, ministre délégué à l'Agroalimentaire, était à Besançon aux côtés de Marie-Guite Dufay, présidente de la région, le 8 novembre 2012, pour lancer les Rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire et du bois. L'élaboration d'un plan national pour soutenir et accroître la compétitivité et la performance économique de la filière bois permettra aux acteurs de la filière de créer de la valeur ajoutée, en prenant l'avis de toute la filière de l'amont et l'aval. Quatre ateliers régionaux thématiques ont été organisés, de novembre 2012 à février 2013 :

- améliorer la compétitivité par l'effort d'innovation, de recherche et de développement ;
- développer l'emploi et accroître l'attractivité des métiers ;
- stimuler les stratégies d'exportation des entreprises ;
- soutenir l'émergence de stratégies collectives de filières et de projets collaboratifs

Ces ateliers seront suivis des rencontres régionales de restitution en février-mars 2013. Le plan national bois sera présenté en mai 2013.

Comme l'a souligné le ministre, les acteurs de la filière forêt-bois ont déjà installé des relations permettant une meilleure cohésion et un travail plus efficace de coordination, précisant que ce mode de fonctionnement pourrait inspirer des pistes nationales.

Contact : 03 81 51 89 24.